

## **FORMATION BREVET DE MONITEUR FEDERAL 2° (MONITEUR)**

Mention : KICKBOXING ou MUAYTHAI ou PANCRACE

**Date de la formation : du 24 au 27/06/2021**

**7 heures de formation en e-learning (à distance) programmées ultérieurement**

**LIEU : CREPS**

**1 Avenue Edouard Belin**

**31400 TOULOUSE**

<p>Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées. Il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.</p> <p>Le Brevet du Moniteur Fédéral 2° reconnaît la compétence d'un moniteur maîtrisant les aspects pédagogiques, technico-tactiques et de développement de la mention pugilistique choisie, Kickboxing et disciplines assimilées, Boxe Thai - Muaythai et disciplines assimilées, Pancrace et disciplines assimilées, Sanda - Boxe Chinoise et disciplines assimilées, Contact-Défense.</p> <p>Ce moniteur est le responsable pédagogique et technique d'un club. Il peut coacher en compétition uniquement les assauts - de 18 ans dans sa mention.</p> <p>Ce niveau permet l'affiliation d'un club.</p>	<p><b>Pré-requis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Être âgé d'au moins 18 ans</li><li>➤ Être licencié à la FFKMDA (joindre la copie de la licence)</li><li>➤ Être titulaire du BMF 1° (joindre la copie)</li></ul> <p><b>Coût de formation :</b> 300 euros</p> <p><b>Formule possible (non obligatoire) :</b> <b>Demi-pension</b> (repas du jeudi midi au dimanche midi) : 48,00 euros</p> <p><b>Date limite d'inscription :</b> 14/06/2021</p>
--	---

**Stage limité à 30 stagiaires**

*(Pas de réservation. Les 30 premiers dossiers complets reçus par voie postale seront retenus)*

**○ Inscription Initiale (1<sup>ère</sup> inscription)**

**○ Inscription Rattrapage**

**DOSSIER D'INSCRIPTION (avec règlement par chèque) à envoyer à l'adresse suivante :**

**FFKMDA – SERVICE FORMATION**

**38 rue Malmaison**

**93170 BAGNOLET**



Région :  
OCCITANIE

## CONVENTION DE FORMATION

(N° déclaration d'activité : 11930630693)

### Entre les soussignés :

Fédération Française de Kick boxing Muaythai et DA, basée au 38 rue Malmaison - 93170 BAGNOLET, représentée par Nadir ALLOUACHE, en sa qualité d'organisme de formation (N° de déclaration d'activité 11930630693 auprès du Préfet de la région d'ILE DE FRANCE)

### Et :

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
NOM	
Prénom	
Date de Naissance	
Nationalité	
Adresse :	
Code Postal :	COMMUNE :
Tel domicile :	Tel portable :
Email (obligatoire) :	

### Structure de stage (club)

Ligue (région) :	
Nom du club :	N° d'affiliation :
Nom du Président :	N° de licence :
Nom du tuteur de stage (obligatoire) :	

Est conclue la convention suivante, en application de l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées (il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA).

### **Objet et condition de participation**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation FFKMDA s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

**Brevet de Moniteur Fédéral 2ème degré (BMF 2° / Moniteur)**

Pour une durée totale de 35 heures (5 jours de formation)

### **Votre Formation**

La formation est assurée par les membres de la DTN ou du service formation habilités par celle-ci.

Diplôme souhaité	Discipline (une seule possible)	Lieu
BMF 2°	.....	CREPS Toulouse

*Une convocation vous sera transmise par mail dans les 10 jours avant l'entrée en formation*

FFKMDA / Service Formation

☎ 01.84.21.00.13

💻 [angelique.monard@ffkmda.fr](mailto:angelique.monard@ffkmda.fr)



Région :

OCCITANIE

**Votre règlement :**

N° de chèque : ..... d'un montant de 300,00 euros  
à l'ordre de la FFKMDA – FORMATION

**Si formule choisie :**

N° de chèque : ..... d'un montant de 48,00 euros  
à l'ordre de la FFKMDA - FORMATION

## **ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR**

Je soussigné : ..... m'engage sur l'honneur à  
suivre la formation complète du Brevet Moniteur Fédéral 2°.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées et le stage  
en structure effectué.

J'autorise la Fédération Française de Kick boxing Muaythaï et DA à utiliser mon image, prise lors de cette  
formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral.

Fait à .....

Le ..... Signature du stagiaire :

Signature du Président du club :

Cachet de la structure :

## REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

1. Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS activités pugilistiques « mention Muaythaï et/ou Kick Boxing et/ou Full Contact et/ou sports de contacts » ;
2. Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants licenciés à la FFKMDA ;
3. Les informations concernant les stages sont adressées à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés ;
4. La licence devra être OBLIGATOIREMENT présentée lors de l'ouverture du stage ;
5. Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de Kick Boxing ou Muaythaï ou Pancrace ;
6. Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation ;
7. Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité ;
8. Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits ;
9. La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription ;
10. Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

## REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE

1. Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (grades (septembre 2021), diplômes minimum) ;
2. Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne ;
3. Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées ;
4. Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone, mail ou sur papier libre ne pourra être prise en compte ;
5. Toute résiliation doit être faite par courrier avec un justificatif. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1<sup>er</sup> jour de stage ;
6. Pour le chèque concernant le coût de formation, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage ;
7. Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme (AFPS, SST, PSC1, ou équivalent) avec l'inscription. Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte ;
8. Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements).

**Signature du stagiaire précédée de la mention « lu et approuvé » :**